

Orientations pour la mise en place d'un Country Package pour les forêts, le climat et la nature

Le présent document apporte des suggestions sur la manière d'envisager, d'élaborer et de mettre en œuvre un Country Package pour les forêts, le climat et la nature, sur la base des expériences initiales des pays qui ont déjà progressé dans cette voie, et de leurs partenaires. Dans la mesure où il n'existe pas d'approche unique pour le succès d'un Country Package, ce document vise simplement à éclairer les discussions.¹ Une synthèse des six Country Packages lancés à ce jour est disponible sur le site web du FCLP, [ici](#).

Table des matières

1. Introduction	2
2. Conditions for success	3
3. Structure and coordination	4
4. Identifying and engaging partners.....	5
5. Process for setting up and implementing a Country Package	7
6. Support for setting up a Country Package	12

¹ Bien que le Forest & Climate Leaders' Partnership (partenariat des leaders pour les forêts et le climat, FCLP) ait été l'un des premiers à promouvoir le modèle des Country Package, l'approche n'est pas uniquement destinée à soutenir les pays membres du FCLP. Le modèle, les enseignements tirés et les ressources en connaissances peuvent être utiles à nombre de pays intéressés ainsi qu'à d'autres parties prenantes.

1. Introduction

les Country Packages pour les forêts, le climat et la nature² sont des packages intégrés de soutien technique, financier et diplomatique, d'investissements et de partenariats commerciaux qui visent à soutenir la réalisation des objectifs ambitieux d'un pays en développement en matière de forêts, de climat et de biodiversité. En tant que tels, ils sont conçus sous la direction de chaque pays en développement et reflètent les besoins et priorités de ces derniers, sur la base de leur situation, de leurs politiques et de leur législation nationales.

Dans le cadre du processus d'élaboration des Country Packages, le pays bénéficiaire fait appel à une série d'institutions publiques, privées, multilatérales et philanthropiques dans le cadre d'un accord activement coordonné visant à soutenir les objectifs nationaux. Une approche coordonnée rassemble de multiples acteurs en vue de créer une action unifiée de l'ensemble du gouvernement ainsi qu'une stratégie multisectorielle pour atteindre les objectifs naturels, et peut aider à relever une série de défis tels que la capacité de mise en œuvre ou les contraintes budgétaires.³ Cette coordination intensive peut aider les partenaires à identifier les possibilités de co-investissement, à utiliser les fonds publics pour réduire les risques liés aux investissements du secteur privé, à coordonner l'assistance technique ou encore séquencer les outils de soutien. Elle peut également contribuer à minimiser les programmes redondants.

Bien qu'il soit impossible d'établir une marque ou des règles pour les Country Packages, il est utile de construire une base conceptuelle commune afin d'éclairer la réflexion sur le potentiel de cette approche, d'aider à identifier les outils et instruments pertinents, de tirer des leçons des expériences de coordination précédentes et de socialiser le concept parmi les partenaires potentiels.

² Désignés à travers le présent document sous l'appellation « Country Package(s) »

³ Les Country Packages doivent bénéficier à un large éventail de participants et de parties prenantes. Pour le pays lui-même, le Package pourrait fournir des investissements, des financements et une assistance technique souhaitables pour aider à accélérer la mise en œuvre des stratégies forestières et climatiques, et faciliter la réalisation d'objectifs encore plus ambitieux à l'avenir. Pour les peuples autochtones, les communautés locales, les propriétaires fonciers et les autres parties prenantes sur le terrain, les Country Packages pourraient contribuer à soutenir la conservation, la restauration, l'agriculture durable et d'autres activités économiques compatibles avec les CDN et les SPANB des gouvernements bénéficiaires. Pour les autres partenaires, ils pourraient contribuer à réduire les chevauchements (et les lacunes) dans les programmes et financements, à créer des opportunités de co-investissement et de financement mixte, à débloquer les obstacles à l'investissement, ainsi qu'à mieux synchroniser les politiques, les financements et les investissements autour d'un ensemble d'objectifs mutuellement reconnus.

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

Le Country Package sera très différent d'un pays à l'autre. Son contenu, sa structure et son approche de la coordination devront être fortement personnalisés pour refléter les ambitions, les capacités, les défis et les programmes actuels du pays concerné, ainsi que les capacités des partenaires intéressés.

Les modèles présentés ici sont toutefois des suggestions de bonnes pratiques basées sur l'expérience d'autres programmes nationaux et doivent être adaptés au contexte national et aux priorités des partenaires.

2. Conditions de réussite

Si les Country Packages varient considérablement d'un pays à l'autre, les premières expériences mettent en évidence certains éléments susceptibles d'améliorer l'efficacité du modèle de Country Package et de rendre la participation d'un éventail de partenaires plus attrayante. Parmi les éléments communs identifiés, on retrouve notamment :

- **Des objectifs nationaux clairs et ambitieux en matière de forêts et de climat:** Un Country Package a pour finalité d'aider un pays à atteindre ses propres objectifs ambitieux en matière de climat, de forêts et de nature, et le paquet doit être conçu dans cette optique. À défaut d'objectifs clairement et formellement formulés, il est plus difficile de concevoir et de promouvoir un ensemble cohérent de mesures nationales. Parmi les exemples d'objectifs ambitieux, on peut citer la déforestation zéro d'ici à 2030 ou la réalisation d'un puits de carbone net dans le secteur des terres d'ici à 2030.
- **Stratégie nationale :** Le Country Package n'a pas pour vocation de remplacer une stratégie nationale solide visant à atteindre les objectifs nationaux, ni les politiques, programmes et budgets nationaux qui y sont associés. La forme de cette stratégie peut varier ; il peut s'agir par exemple d'une stratégie nationale en matière de gestion des forêts, d'un plan d'action REDD+ national⁴ ou de la composante forestière d'une stratégie climatique nationale. Dans le cadre d'une approche visant à associer un large éventail de partenaires aux approches diverses en matière d'investissement, de financement et de soutien, les cadres politiques et juridiques nationaux doivent être ouverts et favorables aux investissements et aux entreprises du secteur privé, aux subventions philanthropiques, aux partenariats bilatéraux et multilatéraux, etc. Lorsque le soutien du secteur privé est limité par les cadres politiques et juridiques, ou rendu moins attractif par les conditions macroéconomiques, le modèle du Country Package peut se révéler moins pertinent.
- **Leadership national :** En tant que modèle visant à soutenir les objectifs d'un pays et à combler les lacunes dans la mise en œuvre de ses stratégies, un Package réussi nécessite que les équipes d'un pays soient clairement à la tête de la conception et de la coordination de ce Package, et

⁴ Selon la CCNUCC, la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi que le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier.

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

qu'elles disposent de capacités dédiées à l'initiative. Ce leadership doit s'étendre du chef d'État ou du ministre aux équipes techniques. Les consultants externes ne remplacent pas le leadership du pays, mais peuvent contribuer à renforcer les capacités techniques. Un écosystème de ressources de soutien est en développement pour aider à renforcer les capacités ; voir section 6 *Assistance à la mise en place d'un Country Package* pour plus de détails.

- **Co-création** : Les partenaires intéressés par le modèle de Country Package ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient contribuer à la conception dès les premières phases, et qu'ils ne se voyaient pas présenter une proposition entièrement formulée. Une telle démarche permet aux partenaires de suggérer des moyens de soutenir les objectifs nationaux, d'identifier les défis posés par les approches proposées et de contribuer à la conception d'une approche susceptible d'attirer un soutien supplémentaire. Les Country Packages qui progressent le plus rapidement ont mobilisé toute une série de partenaires dès leur mise en œuvre.

3. Structure et coordination

Le pays bénéficiaire détermine les priorités et le contenu d'un programme national, en veillant à ce que l'ensemble du gouvernement soit consulté et s'approprie le programme, et à ce que des réformes politiques appropriées soient mises en œuvre. Parallèlement, le modèle coordonné d'un Country Package nécessite également un engagement structuré avec une série de partenaires, ainsi qu'avec les parties prenantes nationales. Une structure de gouvernance pour la mise en œuvre d'un ensemble de mesures nationales peut prendre en compte les éléments suivants :

- **Ministre et ministère de tutelle.** Il peut s'agir du ministre des finances ou du plan du pays (ou d'un ministre similaire), avec un groupe central d'autres ministres et ministères (par exemple, l'environnement, l'agriculture, le plan) qui apportent leur contribution et leur soutien.
- **Équipe d'exécution/de coordination nationale** : La mise en œuvre quotidienne du Country Package peut être assurée par une équipe spécialement chargée de cette mise en œuvre, qui pourrait comprendre des experts non nationaux et également faire office de secrétariat. Ce secrétariat peut fonctionner sous la direction d'un département ministériel et être responsable (i) de la mobilisation des partenaires (ii) de la coordination du programme et de la mise en œuvre du projet en collaboration avec les agences concernées, (iii) de l'élaboration de produits techniques (iv) de la communication et (v) de l'engagement avec les parties prenantes nationales. L'équipe d'exécution/de coordination serait supervisée par le pays bénéficiaire.
- **Comité en charge de la mise en œuvre** : Une plateforme réunissant les partenaires qui ont alloué (ou souhaitent allouer) des ressources et les représentants du pays bénéficiaire, ainsi que le secrétariat. Le comité en charge de la mise en œuvre pourrait se réunir périodiquement pour contribuer à la conception de l'ensemble de mesures, fournir des conseils sur les domaines d'intérêt prioritaires, identifier les possibilités de coordination et de mobilisation du soutien, et recevoir des informations actualisées de la part du pays bénéficiaire. La fréquence des réunions

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

peut varier, par exemple une fois par mois pendant le processus de conception et une fois par trimestre pendant la mise en œuvre. La présidence est assurée par le pays bénéficiaire.

- **Comité directeur national** : Ce comité peut comprendre les agences gouvernementales concernées, représentées par des fonctionnaires de haut niveau, des représentants du secteur privé et des organisations de la société civile. Le comité directeur national se réunira régulièrement pour définir l'orientation stratégique du Country Package.
- **Plateforme d'engagement des parties prenantes** Le pays bénéficiaire peut souhaiter envisager des moyens structurés de faire participer un large éventail de parties prenantes nationales afin d'assurer la transparence du processus du Country Package, d'examiner les possibilités de soutenir les activités des parties prenantes en accord avec le Country Package et de répondre aux préoccupations. Les parties prenantes concernées peuvent comprendre : les gouvernements infranationaux, les peuples autochtones, les communautés locales, la société civile et les entités du secteur privé national. Le pays bénéficiaire peut choisir d'utiliser les plateformes d'engagement existantes ou de créer une approche sur mesure pour la plateforme nationale.



Figure 1 : Structure de gouvernance potentielle d'un Country Package, sachant que toutes les composantes ne sont pas applicables à tous les pays.

4. Identifier et mobiliser les partenaires

Outre le gouvernement du pays, une série d'acteurs internationaux et locaux pertinents ou intéressés doivent être considérés comme des partenaires potentiels. Ces partenaires peuvent aider à combler les lacunes de mise en œuvre identifiées par le pays bénéficiaire grâce à une série d'outils. Certains peuvent déjà être actifs dans le pays, d'autres peuvent être intéressés à s'y engager. La combinaison appropriée de partenaires dépendra des lacunes de mise en œuvre identifiées par le pays bénéficiaire et de la

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

gamme potentielle d'outils de soutien qui pourraient aider à combler ces lacunes (voir ci-dessous). Parmi les exemples de catégories de partenaires, on peut citer :

- **Gouvernements** : Les partenaires bilatéraux peuvent apporter leur soutien à la mise en œuvre du Country Package par le biais d'une série d'outils, notamment des programmes bilatéraux de subventions et d'assistance technique, des paiements basés sur les résultats et des achats de crédits carbone.
- **Banques multilatérales de développement (BMD)** : Les BMD peuvent coordonner de nouveaux programmes ou adapter les activités des programmes existants pour soutenir la mise en œuvre du Country Package. Certaines BMD fournissent également des garanties de crédit et une assurance contre les risques politiques, ou gèrent des programmes de paiements basés sur les résultats et de crédits carbone.
- **Institutions financières de développement (IFD)** : Les IFD gèrent une série d'outils pouvant contribuer à attirer des financements et des investissements privés, notamment des garanties de crédit et des assurances contre le risque politique. Les IFD peuvent également fournir des investissements directs en capital pour des projets conformes aux objectifs du Country Package.
- **Institutions financières privées** : Les institutions financières, qu'elles soient nationales ou internationales, gèrent une série d'outils qui peuvent faciliter la mise en œuvre d'activités à l'appui d'un Country Package. Il s'agit notamment de prises de participation, de prêts à long terme et d'émissions d'obligations. Elles peuvent également offrir des lignes de crédit à des conditions préférentielles aux clients d'une région qui adoptent les meilleures pratiques promues pour atteindre les objectifs du Country Package.
- **Entreprises d'investissement** : Les entreprises d'investissement et les investisseurs privés, petits ou grands, peuvent fournir des activités d'investissement direct qui soutiennent le Country Package. Ils peuvent prendre une participation senior ou junior, ou fournir un investissement « providentiel ». Certaines entreprises regroupent également des projets plus petits dans des véhicules d'investissement plus importants, ce qui les rend plus attrayants pour les investisseurs commerciaux et augmente la portée de la mise en œuvre. Il convient de noter que certaines grandes organisations de la société civile gèrent également des structures d'investissement.
- **Entreprises du secteur privé** : Les entreprises privées peuvent jouer différents rôles dans le soutien à la mise en œuvre du Country Package. Les négociants ou les grands acheteurs pourraient proposer des accords d'achat à des conditions préférentielles pour les produits fabriqués dans une région couverte par les activités du Package. Les entreprises présentes dans une zone couverte par un Package peuvent s'engager à adopter de meilleures pratiques, par exemple à ne pas déboiser ou à restaurer les terres. Les entreprises agroalimentaires ou forestières peuvent renforcer les services de vulgarisation afin d'étendre l'application des meilleures pratiques. Les entreprises peuvent proposer des financements aux producteurs ou aux clients pour qu'ils adoptent des pratiques plus durables. Elles peuvent acheter des crédits carbone générés dans une zone de conditionnement.

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

- **Philanthropie** : Les fondations peuvent accorder des subventions directes aux gouvernements hôtes ou à d'autres organisations pour mettre en œuvre des activités qui contribuent à combler les lacunes identifiées dans le cadre du processus d'élaboration des Country Packages. Elles peuvent également fournir des investissements « providentiels » ou en tranches pour des projets dans la zone couverte par le Package.
- **Société civile** : Les organisations de la société civile peuvent fournir une assistance technique pour aider à mettre en œuvre des projets conformes au Country Package, et peuvent également mettre en œuvre des projets financés par les types de partenaires mentionnés ci-dessus pour combler les lacunes identifiées dans le cadre du processus du Country Package.

Le groupe de travail international du FCLP sur les Country Packages est un bon point de départ pour aider à identifier de nouveaux partenaires potentiels. Veuillez contacter secretariat@forestclimateleaders.org pour plus de détails. Un soutien technique et financier limité peut également être disponible pour aider à identifier et à engager des partenaires ; voir section 6. *Assistance à la mise en place d'un Country Package.*

5. Processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un Country Package

Les processus de conception et de mise en œuvre des Country Packages peuvent comprendre plusieurs phases/étapes. Vous trouverez ci-dessous un modèle de séquençage et de calendrier basé sur l'expérience des pays ; ce modèle doit être adapté au contexte national. Ces étapes peuvent être résumées en quatre grandes phases :

- Phase 1 : Consultation gouvernementale interne, accord sur les priorités nationales et identification des partenaires intéressés
- Phase 2 : Engagement et mobilisation des partenaires
- Phase 3 : Annonce
- Phase 4 : Consolidation et mise en œuvre

Un soutien technique et financier limité peut être disponible pour aider à identifier les priorités, les lacunes et les outils de soutien potentiels, et pour aider à coordonner les partenaires - voir section 6. *Assistance à la mise en place d'un Country Package.*

Phase 1 : Consultation interne du gouvernement, accord sur les priorités du pays et identification des partenaires intéressés [durée estimée : 6 mois - 1 an]

1. Définir l'objectif d'un Country Package pour le pays

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

- a. Identifier l'objectif national de haut niveau qui sera soutenu par le Package, par exemple zéro déforestation d'ici 2030, ou la conversion du secteur foncier en un puits de carbone net d'ici 2030. Pour être le plus convaincant possible, l'objectif doit refléter une priorité nationale établie, être clairement défini et être quantifié ou quantifiable.

2. Compilation d'informations sur le statut existant

- a. Identifier les acteurs nationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, ayant une influence significative sur la réalisation de l'objectif ;
- b. Identifier la/les stratégie(s) ou le(s) plan(s) qui oriente(nt) les travaux en vue de la réalisation de l'objectif ;
- c. Évaluer les politiques, programmes, soutiens et partenariats existants, nationaux et internationaux, qui contribuent à la réalisation de l'objectif identifié.

3. Identifier les lacunes critiques dans la réalisation de l'objectif et les moyens potentiels de combler ces lacunes

- a. Déterminer les politiques, actions, investissements, infrastructures ou capacités supplémentaires nécessaires pour atteindre l'objectif ;
- b. Envisager différentes approches pour mettre en œuvre ce qui est nécessaire, ainsi que différents types de soutien (par exemple, assistance technique via un projet bilatéral, ou via le service de vulgarisation d'un pays partenaire, ou investissement ou prêt pour la construction d'une installation) ;
- c. Déterminer s'il existe des « gains rapides », par exemple l'extension de projets ou d'initiatives existants.

Un document d'inventaire des outils de soutien produit par le FCLP décrit les différents types d'assistance financière et technique pouvant être pertinentes pour les Country Packages, et fournit des exemples des types d'organisations qui gèrent ces outils. Veuillez contacter secretariat@forestclimateleaders.org pour obtenir un exemplaire.

Phase 2 : Engagement et mobilisation des partenaires [durée estimée : 6 mois - en cours]

1. Identifier les partenaires potentiels, internationaux et nationaux, existants et nouveaux.

Réfléchir aux types de partenaires qui pourraient aider à combler les lacunes de mise en œuvre identifiées (voir ci-dessus), ainsi qu'aux outils et instruments qu'ils pourraient déployer. Les meilleures pratiques pourraient être les suivantes :

- a. Considérer les types de partenaires qui gèrent les outils pertinents pour combler les lacunes identifiées (par exemple, les accords d'échange de crédits carbone, les programmes d'assistance technique, les investissements en actions, les lignes de crédit) ;
- b. Contacter les partenaires potentiels (voir ci-dessous).

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

- c. Examiner s'il existe un mécanisme de coordination des partenaires/donateurs sur lequel s'appuyer. S'il existe un mécanisme efficace, celui-ci pourrait être adapté ou élargi pour aider à coordonner les partenaires des Country Packages ;
 - d. Identifier les organisations qui ont déjà exprimé leur intérêt à participer à une discussion sur le Country Package dans un pays donné et qui devraient faire partie du groupe de partenaires nationaux.
 - e. Identifier d'autres partenaires à même de contribuer à combler les lacunes évidentes des instruments pertinents et les inviter à participer aux discussions. (La composition d'un groupe de partenaires nationaux peut être élargie au fur et à mesure de l'évolution des discussions sur le Package)
- 2. Commencer à mobiliser les partenaires potentiels** en utilisant les canaux appropriés, y compris, mais sans s'y limiter :
- a. Discussions avec les partenaires de développement existants ;
 - b. Conversations avec l'ambassade et/ou les représentants dans la capitale ;
 - c. Sensibilisation par l'intermédiaire de banques ou d'agences de développement nationales ;
 - d. Contact avec les associations sectorielles nationales ou internationales concernées, par exemple l'International Cocoa Foundation ;
 - e. Présentations ciblées lors d'événements nationaux ou internationaux clés, par exemple Davos, semaines nationales de l'investissement.

Certains pays bénéficiaires ont jugé utile de travailler en étroite collaboration avec un petit nombre de partenaires clés, lesquels peuvent les aider à identifier d'autres partenaires à impliquer. Le groupe de travail international du FCLP peut également faciliter la mise en relation d'un pays bénéficiaire avec des partenaires potentiels qui gèrent des outils spécifiques ou qui ont manifesté un intérêt pour des sujets pertinents.

- 3. Lancer des consultations avec les partenaires potentiels.** Familiariser les organisations concernées avec le modèle du Country Package, les objectifs du Package spécifique et le processus envisagé. Chercher à mieux comprendre les priorités de l'institution, les outils et instruments qu'elle gère et son propre processus. Si l'intérêt initial est suffisant, désigner une personne de référence pour l'engagement dans le processus du Country Package. Maintenir un contact régulier.
- 4. Réunir les principales parties prenantes.** Chaque groupe de partenaires nationaux peut rassembler les partenaires intéressés par le soutien du Country Package - gouvernement et philanthropie, secteur multilatéral et privé, etc. Les partenaires peuvent être internationaux ou nationaux. Il s'agit là du cœur du modèle du Country Package - la coordination entre un ensemble diversifié d'institutions travaillant à la réalisation d'un objectif commun. Les partenaires doivent être réunis suffisamment tôt dans le processus de conception du Package

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

pour contribuer à la phase de conception. Cela permettra aux partenaires de prendre part aux actions suivantes :

- a. Aider à identifier les domaines dans lesquels leurs outils ou instruments potentiels pourraient contribuer à accélérer l'action, ainsi que les obstacles politiques ou autres qui pourraient être levés pour faciliter l'utilisation de ces outils.
- b. d'identifier les opportunités pour lesquelles l'engagement d'un partenaire pourrait avoir un effet de levier sur le soutien d'autres acteurs, par exemple : (i) un gouvernement fournissant une garantie de crédit qui facilite l'investissement du secteur privé ; (ii) un investisseur prenant une position subalterne dans une prise de participation, permettant à un investisseur plus important d'entrer à moindre risque dans un rôle de premier plan ; (iii) un partenaire fournissant une assistance technique qui permet aux principales parties prenantes de mieux accéder aux lignes de crédit, aux subventions ou aux processus de passation de marchés proposés par un autre partenaire ; (iv) des partenaires fournissant une assistance technique dans des juridictions voisines, plutôt que dans des juridictions qui se chevauchent, afin d'étendre la couverture.

Les processus visant à faciliter la coordination des partenaires peuvent comprendre les actions suivantes : (i) la création d'un groupe de messagerie électronique ou d'un autre système pour faciliter le partage de documents - par exemple, sur les programmes ou partenariats existants, les stratégies, les plans d'investissement, les filières d'investissement. (ii) réfléchir à la fréquence appropriée des réunions virtuelles pour partager les informations et identifier les possibilités de co-investissement, etc. Une base mensuelle peut être appropriée pour commencer. (iii) étudier la nécessité de discussions plus restreintes entre des sous-ensembles de partenaires, par exemple autour de types d'activités spécifiques, de zones géographiques ou d'opportunités de partenariat ou d'investissement. (iv) déterminer s'il existe des événements ou des sommets planifiés qui pourraient permettre de réunir les partenaires en personne (par exemple, les sommets nationaux sur le climat ou les semaines de l'investissement, la semaine du climat de New York). Il convient également d'examiner si des événements sur mesure, tels que des salons de l'investissement ou des tables rondes, sont appropriés.

5. **Concevoir et élaborer un plan d'action** comprenant les mesures nécessaires, le(s) plan(s) d'investissement associé(s) et les mécanismes de mobilisation des ressources, en collaboration avec les partenaires (voir ci-dessus) :
 - a. Compiler les informations sur les lacunes qui subsistent pour atteindre l'objectif national identifié, et les actions nécessaires pour combler ces lacunes ;
 - b. Identifier pour chaque action les outils ou instruments susceptibles de soutenir la mise en œuvre de l'action concernée. Dans certains cas, plusieurs types d'outils peuvent être pertinents. Par exemple, une expansion des services de vulgarisation agricole dans une région peut être entreprise par le biais d'une subvention au ministère de l'agriculture, d'un programme d'assistance technique mis en œuvre par un partenaire, ou d'une amélioration des services de vulgarisation par une entreprise de produits de base ;

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

- c. Examiner quels partenaires potentiels pourraient fournir les outils ou instruments identifiés. Dans de nombreux cas, ceux-ci pourraient s'appuyer sur des programmes/initiatives existants ;
- d. Continuer à identifier les partenaires supplémentaires potentiels et les types de soutien nécessaires pour combler les lacunes de mise en œuvre restantes.

Phase 3 : Annonce

Les pays bénéficiaires et les partenaires peuvent choisir de faire une annonce publique très médiatisée du Country Package une fois que le processus de conception et l'engagement des partenaires sont suffisamment avancés. Une telle annonce permet de susciter l'intérêt et l'enthousiasme, de montrer l'ambition et d'attirer davantage d'investissements. Dans la plupart des cas, une annonce publique comprendra les éléments suivants :

- L'objectif national soutenu par le Country Package ;
- Un résumé de haut niveau de la conception du Package (par exemple, les domaines thématiques, les priorités géographiques) ;
- L'identification des partenaires qui soutiennent le Package à ce jour ;
- Les mesures renforcées prises par le gouvernement bénéficiaire ;
- Les possibilités d'assistance et d'engagement supplémentaires ;
- Le point de contact pour le gouvernement bénéficiaire

Dans certains cas, les pays hôtes et les partenaires ont choisi de fournir également des informations plus détaillées sur les activités soutenues par les différents partenaires, ainsi que sur le soutien global et les investissements mobilisés à ce jour. Cela peut se faire par le biais d'une annexe à une annonce plus courte ou, par exemple, sur le site web d'un ministère facilement mis à jour. Les pays bénéficiaires peuvent également souhaiter mettre à disposition leurs plans d'action et leurs plans d'investissement, afin de rendre visibles les possibilités de soutien et d'investissement supplémentaires.

Les annonces peuvent être faites lors de forums nationaux ou internationaux de haut niveau (par exemple, le Forum d'Oslo sur les forêts tropicales, les conférences des parties de la CCNUCC ou de la CBD, la Semaine du climat de New York ou Davos). Les gouvernements bénéficiaires peuvent également organiser un événement spécial consacré à l'annonce du Country Package, sans en lier la date à un autre événement. Ces événements peuvent servir de mécanisme politique pour créer des coalitions et consolider l'assistance fournie.

Les annonces peuvent également être faites par le biais d'un simple communiqué de presse ou d'une publication sur un site web gouvernemental.

Phase 4 : Consolidation et mise en œuvre

La mise en œuvre du Country Package sera continue et itérative. Les éléments comprennent :

- La mise en œuvre des composantes individuelles du Package, par exemple les programmes d'assistance technique, l'investissement dans la construction d'une installation, la conception de lignes de crédit nationales ;
- Une coordination continue entre les partenaires pour assurer la connaissance de la mise en œuvre du Package, identifier les opportunités supplémentaires de soutien et aider à résoudre les problèmes potentiels ;
- L'identification des lacunes supplémentaires et des besoins de soutien qui peuvent survenir ;
- La poursuite de l'identification d'autres partenaires, qui pourraient être nécessaires pour combler les lacunes de la mise en œuvre ;
- L'affinement des documents stratégiques et des plans de mise en œuvre, de la gouvernance et du processus dans le pays.

Bien que chaque composante individuelle d'un Country Package fasse l'objet d'un suivi en fonction de l'outil, de l'instrument ou du partenariat concernés, le gouvernement bénéficiaire peut envisager de suivre également la mise en œuvre de l'ensemble du Country Package. Cela permettra de comprendre les progrès réalisés pour atteindre l'objectif fixé, d'évaluer l'efficacité de l'approche globale, d'identifier rapidement les opportunités et les problèmes, et de proposer des améliorations ou des ajustements si nécessaire. Le pays bénéficiaire pourrait souhaiter rendre compte régulièrement de ce suivi à ses partenaires et envisager de rendre ces rapports accessibles au public par le biais de publications, de sites web gouvernementaux ou de présentations publiques, le cas échéant.

6. Assistance à la mise en place d'un Country Package

Bien que le processus d'élaboration des Country Packages soit mené par le pays bénéficiaire, un soutien limité peut être disponible pour la conception et la coordination du Package. Il s'agit d'une aide distincte et complémentaire de l'aide à la mise en œuvre des éléments du Package. Différents types de soutien seront plus applicables à différents stades de l'élaboration du Country Package ; voir la représentation schématique ci-dessous :

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

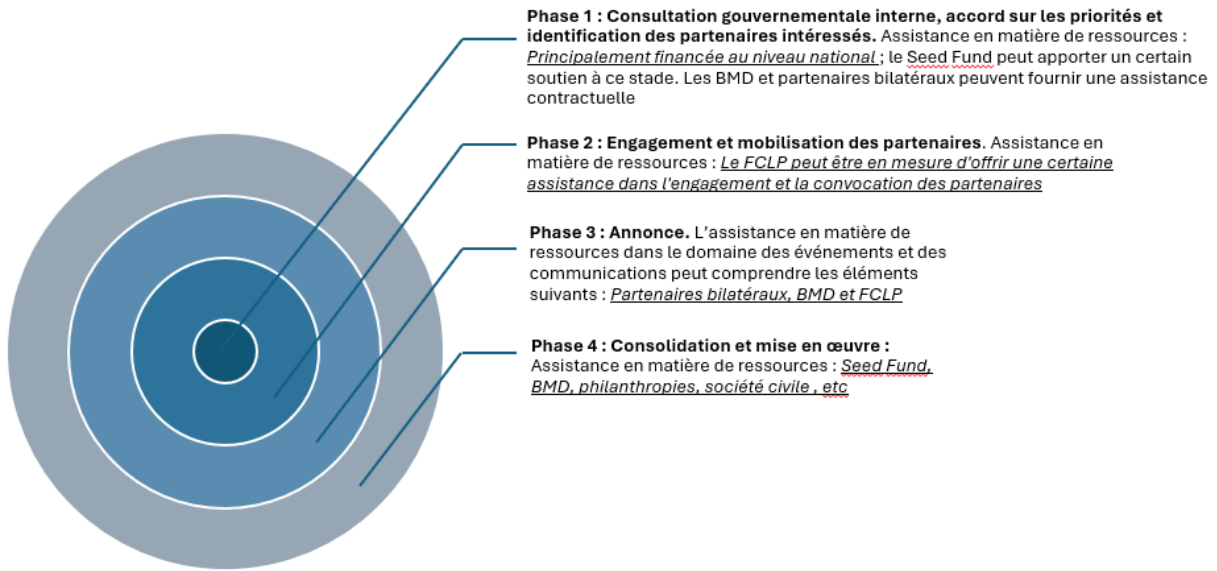


Figure 2. Certains ont suggéré un soutien potentiellement disponible à différentes phases de l'élaboration du Country Package.

Les pays d'accueil peuvent se tourner vers différentes sources pour soutenir le développement des packages. Notamment, le **Seed Fund** (fonds d'amorçage) de 115 millions USD : créé par la France, Conservation International, la Fondation Moore et la Fondation Walton pour les pays qui envisagent de mettre en place un Country Package et pour la mise en œuvre de Country Package plus ambitieux et plus approfondis. Le Seed Fund peut soutenir à la fois la conception initiale du Package et sa mise en œuvre. Les critères d'investissement sont relativement larges, le Seed Fund cherchant à soutenir les priorités des pays. Le Seed Fund a pour finalité d'investir dans le soutien aux Country Packages ; veuillez contacter Herbert Lust hlust@conservation.org pour plus d'informations.

Un éventail de partenaires pourrait fournir le soutien technique, financier et diplomatique, les investissements et les partenariats commerciaux nécessaires à la mise en œuvre des cadres de travail généraux. La combinaison de partenaires la plus appropriée dépendra des priorités et des besoins spécifiques de chaque paquet de pays. Des ressources peuvent être obtenues auprès des acteurs suivants (liste non exhaustive) :

- **Partenaires bilatéraux :** Lorsqu'un pays a des partenariats avec d'autres gouvernements dans le domaine des forêts et du climat, les projets existants peuvent permettre de dégager des ressources limitées pour engager des consultants, soutenir des réunions ou faciliter des rencontres en vue de l'élaboration d'un ensemble de mesures nationales.
- **Banques multilatérales de développement :** De même, un pays peut être en mesure de s'appuyer sur des projets existants mis en œuvre par les BMD pour soutenir l'élaboration d'un Country Package en engageant des consultants pour réaliser des études ou travailler sur la coordination, ou en soutenant des réunions et des consultations.

DOCUMENT OFFICIEL À CARACTÈRE SENSIBLE
Réservé à un usage gouvernemental interne

- **Philanthropies** : Plusieurs organisations philanthropiques ayant des portefeuilles dans les pays bénéficiaires des Country Packages ont exprimé leur volonté de soutenir les capacités et la coordination dans les pays pour les programmes émergents.
- **Société civile** : Lorsque les pays bénéficiaires entretiennent des relations étroites avec des organisations de la société civile, ces ONG peuvent être disposées à fournir des capacités humaines limitées pour soutenir l'élaboration d'un ensemble de mesures nationales, faciliter les consultations, élaborer des documents, etc.

Le **Forest & Climate Leaders Partnership** (partenariat des leaders pour la forêt et le climat) se concentre sur les Country Packages au niveau mondial, en aidant à construire une compréhension commune des meilleures pratiques et à mobiliser le soutien pour le modèle. Le FCLP, par l'intermédiaire de son groupe de travail international (IWG) sur les Country Packages, peut mettre en relation les partenaires intéressés avec les pays, sur la base des opportunités identifiées par l'intermédiaire de l'IWG ou du groupe consultatif sur les Packages, d'événements de haut niveau ou de conversations directes. Pour les pays membres du FCLP, le FCLP est en mesure de fournir un soutien très limité, si le budget le permet, pour coordonner le processus du Country Package dans le pays. Cette aide peut prendre la forme d'un soutien limité dans le temps pour l'embauche d'un coordinateur dans le pays, choisi par le pays bénéficiaire, afin de faciliter l'élaboration d'un Package et la coordination des partenaires. Il est prévu que les ressources nécessaires à cette personne soient progressivement prises en charge par le pays bénéficiaire ou d'autres partenaires.